



SAINTE-MARIE-AUX-MINES

CHEF-LIEU DE CANTON

Parti, au premier d'argent à trois écussons de gueules, deux et un, au second d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent, en abîme, un écu de sable au marteau et à la pointerolle de mineur d'argent posés en sautoir.

PLANCHE VIII, 23

L'histoire des armoiries reflète bien celle de la localité. Le village qui apparaît au début du XIII^e siècle sous la dénomination "Sancta Maria" devint un bourg au XVI^e après la reprise de l'exploitation des mines d'argent, de plomb et de cuivre. De la fin du XIV^e siècle à la Révolution l'agglomération était divisée en deux parties, l'une alsacienne qui appartenait à la seigneurie de Ribeaupierre et l'autre qui relevait de la Lorraine. L'*Armorial général* de Louis XIV attribua à la première des armoiries parlantes : *D'azur à une Notre-Dame d'argent posant ses pieds sur une montagne d'or*. La partie lorraine portait à la même époque de *Lorraine simple*, c'est-à-dire *d'or à la bande de gueules*. Au début du XVIII^e siècle les coupons d'actions émis par la compagnie des mines de Sainte-Marie-Alsace portaient deux écus juxtaposés, celui de gauche *d'argent à trois écussons de gueules* (armoiries des sires de Ribeaupierre), celui de droite *d'argent au marteau de sable et à la pointerolle de même, posés en sautoir* (emblème de la mine). Le côté "Alsace" et le côté "Lorraine" ayant été réunis en 1790, la ville adopta vers le milieu du XIX^e siècle un écu évoquant ce fait : *parti d'argent aux trois écussons de gueules et d'azur à la croix de Lorraine d'argent*. Les armoiries actuelles concédées en 1892 rappellent non seulement la double origine de la ville - *d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent* étant le blason des ducs de Lorraine - mais aussi les mines.

L'église du côté "Lorraine" resté catholique au XVI^e siècle était — et est toujours — dédiée à sainte Marie-Madeleine.

La ville de Sainte-Marie-aux-Mines est titulaire des croix de guerre 1914-1918 avec palme (citation à l'ordre de l'Armée du 2 novembre 1921, J.O. du 6 novembre 1921, p. 12 416) et 1939-1945 avec étoile de vermeil (citation à l'ordre du Corps d'Armée, décision n° 9 du 11 novembre 1948).

SOURCES : *Arm. gén.*, p. 393, n° 192, *D'azur à une Notre-Dame d'argent posant ses pieds sur une montagne d'or*; *Livre de hérauderie* constitué de 1698 à 1728, aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, B 187, folio 4 verso (armoiries de la partie lorraine); D. RISLER, *Histoire de l'industrie dans la vallée de Lièpvre*, Sainte-Marie-aux-Mines, 1848, avec reproduction d'un coupon sur la page de garde; papier à lettre de la mairie de 1853; C. LAPAIX, *Armorial des villes de Lorraine*, Nancy 1877, p. 227; SCHOENHAUPT, *Haute-Alsace*, planche 70; brevet impérial du 28 juillet 1892.